

A nouveau sur l'hypothèse chronologique

Michel Husson 19 août 2006

NB. les références citées sont disponibles sur : <http://hussonet.free.fr/attac0.htm>

Plusieurs contributions récentes admettent la présence d'anomalies mais cherchent à montrer qu'elles s'expliquent en fait par le mode de constitution des « lots ». Le tri alphabétique n'aurait pas suffi à éliminer un double effet (de liste et chronologique) qu'on peut résumer ainsi : les premiers votants n'ont pas rempli leur bulletin en fonction des listes annoncées (celle de Susan George, puis celle « des 32 »). L'influence de ces quasi-listes n'a joué que sur la seconde vague des votants. Or, les lots n'ont pas suffisamment « brassé » ces deux vagues, de telle sorte que les lots « atypiques » n'apparaîtraient comme tels que parce qu'ils regrouperaient des votes intervenus plus tardivement, beaucoup moins « panachés », et marqués par une volonté de sanctionner la liste de Susan George.

Cette discussion est centrale, parce que cette hypothèse chronologique est la seule alternative rationnelle à celle de la fraude, si on laisse de côté celles qui imaginent une intervention extérieure aux deux listes visant à déstabiliser Attac en délégitimant le scrutin. Cela permet de comprendre l'insistance de Nikonoff à invalider le premier décompte au profit du second réalisé par l'huissier. Ce dernier fait disparaître un phénomène troublant et totalement inexplicable par l'hypothèse chronologique qui est une séquence en trois segments : un segment S1 (jusqu'au 11 juin) favorable à la liste George ; un segment S2 (13 au 15 juin) qui lui est très défavorable ; et un dernier segment S3 qui ressemble au premier. Or, les regroupements opérés par l'huissier tendent à diluer cette séquence à trois temps au profit d'une séquence à deux temps compatible avec l'hypothèse chronologique (ce point est documenté par Delepouve).

Les partisans de l'hypothèse chronologique ont affirmé un peu hâtivement qu'elle rendait celle de la fraude « très peu probable ». Malheureusement, ils ne répondent pas aux objections formulées antérieurement et qui reposent sur les éléments contrefactuels suivants :

- absence de lots atypiques parmi les lettres intégralement dépouillées avant le 11 juin ;
- présence de lettres dont les lots sont conformes de bout en bout.
- distribution aléatoire des lots atypiques ; ainsi les lots de la lettre D sont conformes le 11 juin, atypique le 12, puis de nouveau conformes les 13, 14 et 15. La lettre G est conforme le 11, puis atypique le 12 et le 13, et de nouveau conforme le 15. La fin des lettres P, R, T et V a été dépouillée en deux lots en date du 15 juin : pour chacune de ces lettres, on a un lot atypique et un lot conforme.

La réfutation de l'hypothèse peut être menée de manière plus rigoureuse, en suivant les indications de Theulière. On utilise ici la ventilation des lettres en trois catégories :

- cinq lettres (A, E, F, H et M) ont été dépouillées en une fois avant le 11 Juin (828 bulletins) ;
- huit lettres (I, J, K, S, W, X, Y, Z) ont été dépouillées en plusieurs fois après le 11 Juin mais ne présentent pas de lots atypiques (493 bulletins) ;
- les autres lettres ont été dépouillées en plusieurs lots, dont un au moins est atypique.

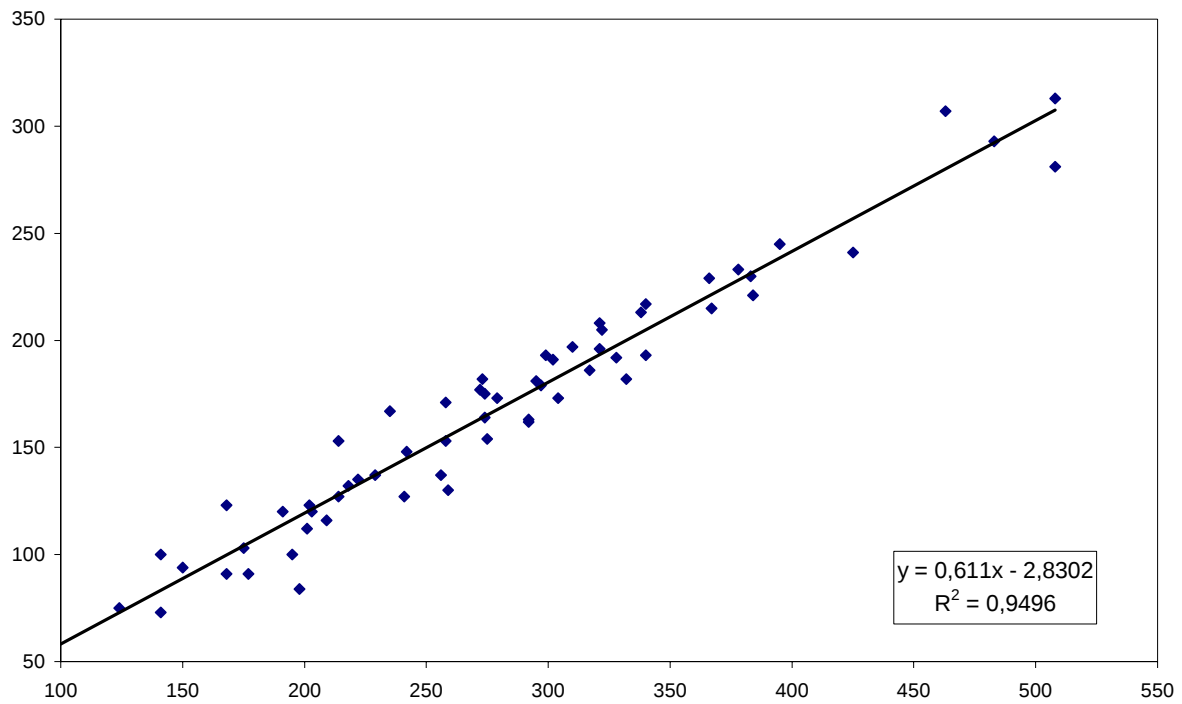
Le premier ensemble de lettres constitue donc un ensemble de référence, dépourvu par définition de biais chronologique puisqu'il n'y a pas eu de dépouillement fractionné en plusieurs lots. On peut donc lui comparer : d'abord le regroupement des lettres dépouillées en plusieurs fois mais sans lots atypiques, puis chacune des lettres comportant des lots atypiques. Les résultats sont sans appel :

- le groupe de lettres sans lots atypiques est bien corrélé ($R^2=0,949$) avec le groupe de référence « déchronologisé » (graphique 1) ;
- la plus grosse des lettres à lots atypiques (B=732 bulletins), est significativement moins bien corrélée ($R^2=0,743$) avec ce même groupe de référence (graphique 2).

Cette analyse, qui recoupe celle de Tosti, invalide donc celle de Lasserre dont la méthode consiste à raisonner sur chaque lettre mais en oubliant d'utiliser la référence logique constituée par les lettres à un seul lot. Ainsi, la lettre B comprend 732 bulletins, dont 200 appartiennent aux lots atypiques B3 et B4. Même si on « noie » ces lots atypiques dans l'ensemble des résultats de la lettre, on n'élimine pas son caractère atypique quand on la compare à un groupe de référence, également nettoyé de l'effet chronologique.

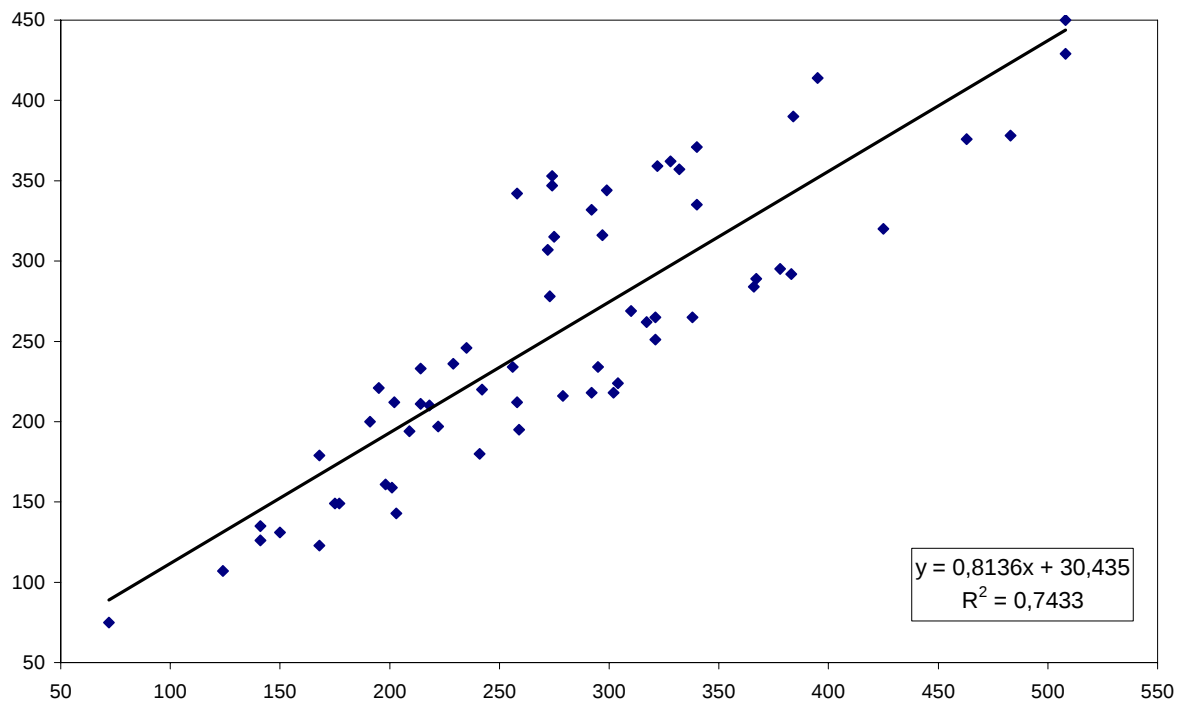
Les deux premières erreurs signalées par Fenayon (analyse insuffisante des conditions de dépouillement et postulat erroné selon lequel « le tri alphabétique assure le caractère aléatoire des lots ») ne résistent pas non plus à l'examen.

Graphique 1
comparaison des lettres propres (sans lots atypiques) aux lettres dépouillées en une seule fois



source : <http://hussonet.free.fr/anatomie.xls> feuille BIJKSWXYZ#S1

Graphique 2
comparaison de la lettre B aux lettres dépouillées en une seule fois



source : <http://hussonet.free.fr/anatomie.xls> feuille B#S1